

**Une définition**

Ces territoires, représentant 40 % du territoire métropolitain, compte moins de 30 hab./km<sup>2</sup>, soit 6,5 % de la population (4 millions de Français).

Ils sont situés dans les DROM-COM, la diagonale du vide, les massifs montagneux, la Corse et le centre de la Bretagne.

**Les principales caractéristiques de ces territoires**

Elles sont nombreuses et expliquent leur définition :

- un environnement rural marqué par une forte déprise agricole et un éloignement des grands pôles urbains,
- un enclavement lié à l'éloignement des grands axes de communication et à une fracture numérique,
- une désertification rurale liée à un vieillissement de la population, au départ des jeunes actifs faute d'emplois.

**Les atouts potentiels**

Les espaces de faible densité possèdent des atouts :

- une agriculture productiviste (Beauce, Languedoc...) puissante,
- des cultures liées au patrimoine culinaire (Dordogne...),
- l'essor d'un tourisme vert (découverte de la nature, des sorts de plein air, du respect de l'environnement...),
- l'essor du tourisme blanc dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et les Vosges. LA France possède la plus grand domaine skiable au monde.
- Le retour d'un dynamisme sur les espaces en périphérie des aires urbaines, avec la restauration de petits villages par des néo-ruraux,
- une politique de développement menée par l'Etat (les PNR (parc naturel régional), les cœurs de village...), et par l'Union européenne (programme LEADER)

Les espaces de faible densité sont aujourd'hui trop souvent considérés comme l'espace récréatif des espaces urbains. Or, ils concentrent des potentiels de développement importants propres à leur ressources.